



COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE LA KADEY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 526 / AONO/RE/DDK/C-OULI/SG/CDPM/2026 DU 08 MAI 2026 EN
**PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE L'AUBERGE CENTRALE DE OULI, DEPARTEMENT
DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2026

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le maire de la Commune de OULI, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de l'auberge centrale de OULI, Département de la Kadey, Région de l'Est, pour un montant de : **9 000 000 (Neuf millions) de franc CFA TTC**

2- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

3- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public, Exercice 2026.

4- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

- ❖ Les travaux préparatoires ;
- ❖ Maçonnerie ;
- ❖ La charpente-couverture;
- ❖ Menuiserie bois ;
- ❖ Menuiserie métallique ;
- ❖ Electricité ;
- ❖ La peinture ;
- ❖ Revêtement du sol ;

5- DELAI D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

6- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de OULI, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **Quinze mille (15 000) francs CFA** payable à la recette des finances de OULI.

7- REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Interne des Marchés Publics de la Commune de OULI, au plus tard le 03/06/26 à 10 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 526 / AONO/CO/CDPM/2026 DU 08 MAI 2026 EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AUBERGE CENTRALE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

«À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre aux pièces administratives requises, une caution de soumission d'un **montant de 1% du montant prévisionnel** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.
La caution devra rester valable **quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.
Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

9- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera dans la salle des conférences de la Commune de OULI, le 03/06/26 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de OULI, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

10- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

A. Critères éliminatoires :

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

1.1.1. Critères éliminatoires

1.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Absence de la Caution de soumission ;
- b) Absence de la Décision de Catégorisation ;
- c) Fausse déclaration ;
- d) Pièce falsifiée ou non authentique
- e) Non-conformité ou absence d'une pièce quarante huit heures (48) heures après l'ouverture des offres.

1.1.1.2. Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;

1.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié

1.1.2. Critères essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) L'organisation, Oui/Non
- 2) les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux ; Oui/Non
- 3) la compréhension du projet ; Oui/Non.

11- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

12- CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **1% du montant prévisionnel soit quatre vingt dix mille (90 000) FCFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

13- NOMBRE MAXIMUM DE LOT

Dans le cadre du présent appel d'offres, un soumissionnaire ne peut être attributaire **que de l'unique lot**.

14- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Ouli, aux heures ouvrables.

Ampliations :

- ✓ DD/MINMAP/KADEY ;
- ✓ ARMP pour insertion au JDM ;
- ✓ Président/CPM ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

OULI, Le **08 MAI 2026**

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE OULI
(AUTORITE CONTRACTANTE)**



[Signature]
Abah Lévy